



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 10/02/2025

Convocation adressée le 25 janvier 2026 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 10 février 2026 à 18h00, à l'école du Plissay.

Nom-Prénom	Présent	Absent (excusé)
DIRECTRICE		
FAUX Karine (GS/CP)	x	
ENSEIGNANTS		
DELAFOY Nathalie (PS/MS)	x	
CHALANCON Chloé (PS/MS)	x	
MOLIMARD Raphaëlle (GS)		x
MAYA CORREIA-MOURATO (GS/CP)	x	
JOURDAIN Soazig (CP)	x	
MOISAN Marie (CE1)	x	
JEANNE DESHAYES (CE2)	x	
PASCUAL Laetitia (CE2/CM1)	x	
CABORDERIE Coline (CM1-CM2)	x	
DESCOMBES Eric (CM2)	x	
ROUSSEL Camille (CM2)		x
LOUCHART Marie-Anne (RASED - Psychologue scolaire)		x
SYLVAIN Sylvie (RASED - Maître E)		x
INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE		
MAGHFOUR SAMIA		x
REPRÉSENTANT MAIRIE		
LAMARRE-LEVASSEUR Lucie (conseillère municipale)	x	
GUILLET Laetitia (manager)	x	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES – 10 sièges		
COSSU Bérangère (titulaire)	x	
GAY Mélanie (titulaire)	x	
GUYONNET Claire (titulaire)	x	
RIASAT Hina(titulaire)		x
OLIVEIRA Émelyne (titulaire)		x
EL AMINE Salima (titulaire)	x	
PORQUET Laure-Marie (titulaire)		x
RAPIERA Céline (titulaire)	x	
BROSSET Anne Claire (titulaire)		x
SALLÉ François(titulaire)	x	
FAIZEAU Tony (suppléant)		x
ZRIKEM Mohamed (suppléant)		x
LACOSTE Marine (suppléante)		x

BEKONO Nadège (suppléante)	x	
KHAYATI Julie (suppléante)		x
BOIXEL Virginie (suppléante)		x
ROUEIL Elodie (suppléante)		x
ARIBOT Yolande (suppléante)		x
HESLOT Alizé (suppléante)		x
SIMOULIN Lindsay (suppléante)		x
Déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN)		
SAINSON Paulette	x	

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Soazig JOURDAIN

Ce procès-verbal retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité.

Ordre du Jour

1. Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école.
2. Plan Particulier de Mise en Sûreté - Risques Majeurs
3. Exercice incendie
4. Bilan de la journée Non au Harcèlement du 6 novembre 2025 et actions menées
5. Résultats des CP aux évaluations nationales de mi-janvier 2026
6. Prise en charge des élèves par le RASED
7. Modalités des Activités Pédagogiques Complémentaires
8. Actions menées au premier semestre et projets en cours
9. Coopérative Scolaire
10. Périscolaire / Mairie
11. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 4 novembre 2025

Le procès-verbal du conseil d'école du 4 novembre 2025 est présenté à l'approbation des membres.

Il est indiqué une erreur orthographique dans le nom de Mme RAPIERA.

Résultat du vote :

- **19 voix POUR**
- **0 ABSTENTIONS**
- **0 voix CONTRE**

2. PPMS (plan de prévention et de mise en sûreté) Attentat-Intrusion et Risques Majeurs

Le PPMS précise les mesures à mettre en œuvre en cas de risque majeur pouvant impacter la sécurité de l'école : phénomènes naturels (tempête, inondation...), accidents d'origine technologique (nuage toxique, incendie industriel...) ou encore situations d'urgence particulières telles qu'une intrusion de personnes étrangères ou un attentat. La directrice rappelle que le plan Vigipirate est actuellement activé à son niveau le plus élevé : **Urgence Attentat**, ce qui renforce la vigilance au quotidien.

Deux volets composent le PPMS mis en place à l'école du Plissay :

- le **PPMS Risques Majeurs** ;
- le **PPMS Attentat-Intrusion**. (un autre prévu ultérieurement)

Un exercice **Risques Majeurs** a été mené le **27 janvier**, en deux temps, afin d'adapter et de tester différentes stratégies selon les moments de la journée. Un débriefing a ensuite été conduit dans chaque classe. Nous avons évoqué soit l'inondation ou le risque d'un accident chimique. Essayer d'expliquer que les proportions ne seront plus les mêmes. Il est montré aux élèves le contenu de la mallette PPMS avec l'utilité de chaque élément qui la compose.

Il est précisé que ces exercices sont **indispensables** : ils ne visent pas à inquiéter les élèves, mais à **préparer l'ensemble de la communauté éducative** à réagir de manière efficace et coordonnée face à tout événement pouvant compromettre la sécurité des personnes.

3. Exercice incendie

Le deuxième exercice incendie sera réalisé au mois de mars 2026. Un troisième exercice sera effectué en fin d'année scolaire.

4. Bilan de la journée Non au Harcèlement du 6 novembre 2025 et actions menées

Le questionnaire a été réalisé de la classe de CE2 à la classe de CM2.

Cette année, il n'est pas forcément anonyme.

• **PS/MS**

- Lecture de deux albums de Mario Ramos : *C'est moi le plus fort* et *C'est moi le plus beau*.
- Échanges autour des thèmes : sans forcément utiliser le mot « harcèlement », mais travailler sur :
 - la manière dont on se comporte avec les autres
 - ce que l'on ressent quand on se sent bien ou mal.

• **GS**

- Lecture du livre sur le harcèlement de Catherine Dolto.
- Lectures : *C'est moi le chef* et *Le renard dans l'école*.

• **GS/CP**

- Lectures : *C'est moi le chef* et *Le renard dans l'école*.
- Visionnage de vidéos : « Les petits citoyens » et « Un jour, une actu ».

• **CP**

- Lecture de l'album *Trop ceci, trop cela*.
- Réalisation d'une carte mentale.

• **CE1**

- Visionnage de la vidéo *Les mots qui soignent les maux* (Académie de Bordeaux, mars 2024), bien adaptée à l'âge des élèves.
- Liste collective de tout ce qui peut faire l'objet de moqueries.

• **CE2 (classe 1)**

- Visionnage d'une vidéo *Un jour, une actu*.
- Travail sur le vocabulaire et un questionnaire (durée : 1h15).
- Réalisation d'affiches par groupes de 4 :
 - différents thèmes
 - slogans affichés dans les couloirs.
- Débat autour du « message clair ».

- **CE2 (classe 2)**

- Visionnage de la vidéo *Le complexe du hérisson*.
- Débat, carte mentale, questionnaire, lecture d'un album en lien avec le thème.

- **CM1/CM2**

- Cartes mentales, affiches et fresque collective.
- Visionnage de vidéos et débats.
- Utilisation du jeu de l'oie de la MAE.
- Beaucoup d'élèves se sont livrés sur un mal-être :
 - remarques sur le physique,
 - paroles qui les ont marqués,
 - rédaction de textes à destination des autres.

- **CM2**

- projection de vidéos étudiées type *Vinz / 1 jour 1 question*
- lecture de bande dessinées
- définition des termes : agression / chantage / intimidation
- écoute de la chanson "*Tous pour un*" des Enfantastiques
- activités de mise en situation : sélectionner les bonnes propositions / détecter celles qui sont fausses
- **Projet** : tourner un clip où chaque élève réfléchit à une mise en scène?
- Il est prévu de travailler ensuite sur le cyberharcèlement

5. **Résultats des CP aux évaluations nationales de mi-janvier 2026**

Madame la Directrice présente les résultats des évaluations nationales pour le niveau CP, réalisées en janvier 2026. Ces évaluations permettent d'identifier les compétences maîtrisées par les élèves ainsi que celles nécessitant un accompagnement renforcé.

- **Réussites** :

En français: connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent, manipuler les phonèmes, écrire des syllabes, comprendre des phrases lues par les enseignants

En mathématiques: écrire des nombres sous la dictée, placer les nombres sur une droite graduée, des progrès sur les problèmes

- **Points de vigilance** :

En français: comprendre des phrases lues seules, écrire des mots (dictée), lire un texte à haute voix (test de fluence)

En mathématiques: additionner et calculer en ligne (problème de rapidité), soustraire en ligne (également erreur d'étourderie dans le signe).

Nous ne connaissons pas encore les résultats pour la circonscription.

6. **Prise en charge des élèves par le RASED**

Une nouvelle enseignante, Mme Boin, a été recrutée, en remplacement de Mme Sylvain, maître E, qui est actuellement en arrêt.

Les prises en charge ont lieu le lundi, sous différentes formes par petits groupes et en co-intervention. A la rentrée, la prise en charge aura lieu également le jeudi.

Les parents ont été prévenus de cette prise en charge qui ira jusqu'en avril.

- 23 demandes d'aides ont été enregistrées - même nombre que l'an passé.

7. Modalités des Activités Pédagogiques Complémentaires

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles. Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Les APC ont lieu les mardi et jeudi midi.

Les APC sont à distinguer de l'aide aux leçons et de l'étude, dispositifs proposés par la mairie.

8. Projets pédagogiques et liaisons inter-cycles

a. Projets communs à toute l'école

De nombreux événements ponctuent la vie de l'établissement, notamment sur le mois de mars (informations transmises aux familles via l'application primOT).

• Événements et calendrier :

- **5 mars** : Journée de l'arbre pour les classes de Grande Section (GS).
- **17 mars** : Séance des photos de classe.
- **20 mars** : Carnaval sur le thème des contes. Un défilé est prévu, suivi d'un concours de déguisement sur le temps périscolaire (le jury sera composé des délégués).
- **23 mars** : Journée de la Trisomie 21 (action "chaussettes et chaussures dépareillées").
- **Courant mars** : Participation au Festival du court-métrage, Semaine des langues et Semaine de la presse.

• Classes de découverte aux Sables d'Olonne (du 9 au 13 mars) :

- En réponse aux questions des parents : le départ de deux classes est maintenu.

• Sport (Piscine - GS) :

- Cycle prévu en mai et juin à raison de deux séances par semaine pendant 5 semaines.
- Dernière session d'agrément pour les parents accompagnateurs : le **7 avril** . Le planning a été transmis aux parents agréés (valable 5 ans) afin qu'ils puissent s'inscrire, il nous faudra 5 parents par séance.

b. Actions et projets des classes maternelles

- **Projets communs :**

- Spectacle de Noël : « C fées » par la compagnie *Billenbois* (marionnettes autour des contes et des œuvres d'art).
- **22 janvier** : Journée galette (préparation et dégustation).
- Intervention d'une diététicienne sur le thème des fruits/légumes (à partir des 5 sens)
- visite des infirmières scolaires pour la PMI pour les classes de Moyenne Section

- **Par classe :**

- **GS/CP (Mmes Faux et Correia) :**

- Sortie au « Loire Art Show » à Orléans (19 déc.).
- cycle danse au Larry
- Promenades régulières au bord du Loiret (observation de la nature en hiver).
- Classe de découverte aux Sables-d'Olonne (mars) avec l'OUL, en partenariat avec la classe de CE1 (Mme Moisan).
- **Nouveauté** : Matinée Ping-pong avec l'USEP le 29 janvier (test pour pérennisation).
- Activités jeux de société et semaine des Langues (autour du 23 mars) pour les GS.
- *Annulation* : Le cycle "lutte" est annulé faute de parents accompagnateurs.

- Semaine des portes ouvertes chez les PS/MS, peu de parents présents pour rappel en première période accueil des parents de PS puis 2^{ème} période ceux de MS. Peut être que la semaine ciblée était trop tardive.
- **PS/MS (Mme Delafoy)** : Sorties à la bibliothèque (5 déc. : « Histoires givrées ») et à l'Alliage.
- **PS/MS (Mme Chalançon)** : Sorties bibliothèque (18 nov., 27 nov., janvier et 13 fév. sur le thème « Ombres des choses »).
- **GS (Mme Molimard)** : Spectacle « Musiciens de Brême » (13 nov.) et sortie au FRAC (11 déc.) + cycle danse à la salle Lazin

c. Actions et projets des classes élémentaires

Visite et bilan de l'infirmière scolaire pour certains élèves signalés (bilan auditif et/ou visuel)

Parcours culturel commun :

- Dispositif **École et Cinéma**

Cycle 2 et 3 : "*Sirocco et le royaume des courants d'air*" et "*Le peuple loup*"

- **Prix des Incorruptibles**
- Spectacles programmés à l'**Alliage**.
- calendrier solidaire pour les restos du coeur en décembre
- Intervention thématique : « *Booste ton petit déjeuner* » avec l'intervention d'une diététicienne en GS/CP, CP et CM1/CM2.

- **Par classe :**

- **CP (Mme Jourdain) :** Cycle piscine et atelier "Mozaïque" avec l'artiste Tag Lady (13 nov.).
 - **CE1 (Mme Moisan) :** Cycle piscine + spectacle "*Bazarcus*" à l'Alliage + Projet de classe de découverte aux Sables-d'Olonne
 - **CE2 (Mme Deshayes) :** activité Expression corporelle au Larry + spectacle "*Bazarcus*" à l'Alliage
 - **CE2/CM1 (Mme Pascual) :** spectacle "*Bazarcus*" à l'Alliage + « *Le Petit Flûtiste* » (21 nov.) + film « *Pôle Express* » (19 déc.). + présentation du métier de chef d'orchestre + lecture d'albums chez les CP + création d'albums "il était une sorcière"
 - **CM1/CM2 (Mme Caborderie) :**
 - Les élèves sont les journalistes de **La Gazette du Plissay** (décembre/ avril/ juillet). La question se pose de savoir quelle proportion de parents et élèves ont lu la Gazette.
 - Sorties : « *Le Petit Flûtiste* » (21 nov.) et film « *Pôle Express* » (19 déc.).
 - réalisation d'un album sur le thème de la mythologie grecque "persée et andromède"
 - cycle handball au Larry
 - début de la chorale Cycle 3
 - **CM2 (M. DESCOMBES / Mme ROUSSEL) :** Spectacle sur l'évolution des créatures de Shubaka à Totoro
- A venir: Spectacle "*La belle Hélène*" de Clément Joubert au Zénith (répétitions et représentation) pour les CM1/CM2.

9. Coopérative scolaire

L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'achat d'un meuble périodique très pratique (crédit Investissement).

Madame **Moisan** indique que le solde de la coopérative **élémentaire** s'élève à environ **4000 €** pour les six classes.

La coopérative scolaire élémentaire a fait l'achat de bandes dessinées pour un montant de 175€. La coopérative paie également les sorties à ecole et cinéma, les abonnements de classe.

Madame **Delafoy** indique que le solde de la coopérative **maternelle** s'élève à environ **2200€** pour les quatre classes (la classe de GS/CP y étant intégrée).

Il est rappelé que la **Mairie participe à hauteur de 45 %** au financement des sorties culturelles, un soutien essentiel pour la mise en œuvre des projets pédagogiques.

L'équipe enseignante remercie la Municipalité pour cette contribution.

10. Péri scolaire / Mairie

Le point sur les effectifs du péri scolaire montre une activité stable le matin, mais une **hausse marquée** sur les autres temps d'accueil par rapport à la période précédente.

• Accueil du matin (Garderie)

La fréquentation reste stable avec un total de **20 enfants** accueillis en moyenne :

- **Maternelle** : 5 enfants
- **Élémentaire** : 15 enfants

• Pause méridienne (Restauration scolaire)

On observe une augmentation significative du nombre de rationnaires sur cette période :

- **Maternelle** : + 8 élèves
- **Élémentaire** : + 13 élèves

• Accueil du soir (Garderie/Étude)

La tendance est également à la hausse avec une augmentation de **4 élèves** inscrits sur ce créneau.

Projets en cours

- Un spectacle de musique a été proposé en fin d'année.
- Un exercice incendie a été réalisé le 9 février 2026.
- Organisation de deux veillées : une soirée "casino" et une sur les "contes féériques". L'une a eu lieu un mardi soir et l'autre un vendredi soir, ce qui a permis de cibler des familles différentes. Environ 40 familles étaient présentes.

Aménagements et travaux :

- Suite du projet "Palettes" (peintes) et création d'assises en rondins de bois pour aménager des espaces de jeux et de lecture dans la cour.
- Installation d'un nouveau panier de basket pendant les vacances de février.
- Installation de cloisons dans les toilettes maternelle.
- Installation de poubelles de tri devant l'école.

11. Questions diverses des représentants des parents d'élèves

La directrice rappelle que le calendrier annuel, incluant les **trois dates des conseils d'école** ainsi que les **réunions préparatoires**, est communiqué dès la rentrée scolaire.

Nous avons constaté un manque de retour concernant les présences à ces réunions préparatoires. Celles-ci mobilisent la manager, une enseignante ainsi que la directrice ; il est donc indispensable que les participants confirment ou déclinent leur présence en amont par respect pour ce temps de travail.

La directrice rappelle que les questions d'ordre privé ou concernant une situation personnelle isolée n'ont pas leur place en conseil d'école. Les parents sont invités à se rapprocher directement de la directrice ou de l'enseignant concerné pour un échange spécifique et personnalisé.

- 1) L'équipe enseignante essaie-t-elle de faire en sorte que tous les élèves partent au moins une fois en classe de découverte pendant leur scolarité (sur l'ensemble de la plage maternelle/primaire) ?

Réponse de l'équipe enseignante : L'organisation des classes de découverte répond à un projet pédagogique. Il n'existe pas d'obligation réglementaire garantissant qu'un élève partira au moins une fois en classe de découverte sur l'ensemble de sa scolarité primaire.

Bien que le volontariat des enseignants soit réel, un certain découragement est constaté face aux nombreux refus de parents et à la complexité du montage des dossiers. Le coût a également été évoqué cette année : le séjour sera environ de 250€ (400€ l'an passé), nous rappelons que les familles peuvent et doivent faire les démarches personnellement auprès du CCAS pour recevoir de l'aide.

La vente de gâteaux n'a pas été sollicitée par les parents des classes concernées. Et quand bien même cela demande de l'investissement, le résultat financier n'est pas toujours à la hauteur des attendus.

- 2) Y a-t-il une aide aux devoirs en primaire ? Si oui à partir de quelle classe ? Il me semble que c'est à partir du CE1, mais si c'est bien le cas, pourquoi pas à partir du CP ? (les enfants ont déjà des devoirs tous les soirs, ce qui est compliqué lorsqu'on les récupère au périscolaire à 18h30)

Réponse de la Mairie: Sur le temps *Aide aux Leçons*, les enfants sont choisis par les enseignants du CE1 au CM2. Les CP ne sont pas pris en compte. Il y a quelques années, une demande avait été faite par Mme Jourdain, demande qui n'avait pas été adoptée en conseil municipal. La conseillère municipale va se renseigner.

L'aide aux leçons a lieu le lundi soir de 16h30 à 17h30 et il est pris en charge par des enseignants volontaires pour aider à reprendre des notions et pas nécessairement à faire les devoirs ; à la différence de l'étude qui est pris en charge par les animateurs, à partir du CP et qui a lieu tous les soirs.

- 3) Y a-t-il des cours/animations d'éveil musical en maternelle et en primaire ? Si oui : qui donne ces cours ? Sinon, est-ce qu'il a déjà été envisagé d'en mettre en place ? Ou est-ce envisageable ?

Réponse de l'équipe enseignante: L'éveil musical (écoute, production...) fait partie des programmes de l'école maternelle et se poursuit à l'école primaire avec l'éducation musicale. Il n'y a pas d'intervenant en musique sur le temps scolaire.

- 4) Il y a apparemment des activités le midi en primaire. Pourrait-on avoir un retour sur ce qui est proposé, sur la fréquentation des élèves, le mode d'inscription...

Réponse de la Mairie: Sur le temps périscolaire, il y a des propositions : percussions, beatbox. Environ 24 élèves par atelier. Ce sont les élèves qui choisissent de s'inscrire.

5) L'an dernier, j'ai constaté que durant la période du Carême, le menu du vendredi ne comportait pas systématiquement de poisson, alors qu'il semble s'agir d'un usage relativement courant dans les établissements scolaires ou les restaurations collectives.

Il ne s'agit pas d'une demande à caractère religieux — je suis bien consciente du principe de laïcité — mais simplement d'une interrogation concernant l'organisation des menus sur la semaine, d'autant plus que la commune propose déjà certains aménagements, notamment le menu sans porc.

Je souhaiterais donc savoir si cette situation relevait d'un choix particulier, d'une évolution des pratiques, ou s'il s'agissait simplement d'une omission dans la planification des menus l'an dernier.

Cette demande de privilégier le poisson le vendredi (durant la période de Carême) ne me semble pas être difficile à mettre en place puisqu'il s'agirait simplement d'ajuster le jour de la semaine où il est proposé.

Réponse de la Mairie : Il existe un principe de neutralité et de laïcité.

6) Question des enseignants sur la conduite à tenir en cas de risques chimiques / inondations notamment concernant la coupure générale du courant.

Réponse de la Mairie:

Coupure d'électricité : La coupure du courant relève de la compétence des services de secours.

Risque inondation : Si la Loire venait à inonder le Val, l'alerte serait donnée 5 jours avant l'événement.

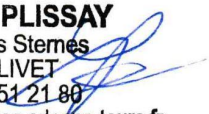
Mme FAUX remercie toutes les personnes de leur présence.

Fin de la séance : 19h57

Le mardi 10 février 2026 à l'école du Plissay – OLIVET

La directrice de l'école, présidente de séance :
Karine FAUX

Secrétaire de séance :
Soazig JOURDAIN

ECOLE DU PLISSAY
250 Rue des Stermes
45160 OLIVET
Tel : 02 38 51 21 80

ec-du-plissay-olivet@ac-orleans-tours.fr